



PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ARFOR
DU 6 MAI 2019
Hôtel Mirabeau - Lausanne

Présents : 52 sociétaires
Excusés : 18 sociétaires

Ordre du jour :

1. Le mot de la présidente
2. Désignation des 2 scrutateurs, approbation du PV de l'AG 2018
3. Approbation du rapport d'activités 2018 (se trouve sur le site de l'ARFOR dès le 16 avril)
4. Proposition et acceptation des nouveaux membres
(les nouveaux membres présents auront 1 minute pour se présenter à l'assemblée)
5. Présentation des comptes 2018
6. Lecture du rapport des réviseurs 2018
7. Approbation de l'exercice 2018
8. Décharge au comité
9. Elections statutaires
10. Présentation et approbation du budget 2019
11. Divers

PV : Martine Mury, secrétaire opérationnelle de l'Arfor

1. Le mot de la Présidente (18h38)

Explications du déroulement de la séance avec les différents changements de l'OJ (compte). Aucune opposition. Le mot de la présidente est basé sur l'âge de l'ARFOR (20 ans), jeune fille en pleine évolution.

Remerciements à tous les membres du comité et aux membres pour leur implication et leur soutien.

2. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 15 mai 2018 (18h45)

Thibault Colombel et Cécile Tribot seront scrutateurs pour cette assemblée générale. Personne ne demande la lecture du PV de l'an passé.

Aucun refus, 2 abstentions.

3. Présentation et approbation du rapport d'activités 2018 (18h49)

Le rapport d'activité a été déposé sur le site dans les délais. Le détail des activités de chaque commission y est décrit.

Le rapport est accepté à l'unanimité.

4. Proposition et acceptation des nouveaux membres (18h52)

58 nouveaux membres sont à accueillir. Les personnes présentes se présentent :

Helene Lelièvre, Céline Mayor, Frédéric Steinmann, Gislaine Weyermann, Schéhérazédade, Séraoui Loetscher, Florian Marilly.

Approbation à l'unanimité par acclamation.

5. Présentation des comptes 2018 et présentation du rapport des réviseurs (18h58)

Monsieur Monribot présente les comptes qui présentent un excédent de produits Fr. 7849.99. Il les commente avec les documents distribués aux personnes présentes. Les comptes sont donc équilibrés et parfaitement en phase avec le budget voté lors de la dernière AG.

Alexandra Benson ne comprend pas le fait que la fortune ne soit pas placée. M. Monribot s'en explique et c'est une question qui reste ouverte... les placer dans quoi ? Mme Benson trouve que cet argent devrait être utilisé pour les membres. M. Martin Déglon rappelle que ces dernières années sont bonnes ce qui n'a pas toujours été le cas. L'association se doit, pour être pérenne avoir un certain fond à disposition.

Barbara Green-Studer pose la question de savoir si nous payons des impôts : M. Monribot rappelle que nous sommes assujettis à l'impôt et à l'AVS.

6. Lecture du rapport des réviseurs 2018 (19h15)

Monsieur Aubert donne lecture du rapport des réviseurs (MM. Favre et F. Aubert). Les comptes sont tenus dans les règles de l'art. Le bilan et le compte d'exploitation concordent, la comptabilité et les différents comptes concordent et sont conformes à la loi.

Les réviseurs proposent de donner décharge aux réviseurs et au comité.

Pour 2019 : Vincent Favre, Cédric Magnin suppléant Alexandra Benson

7. Approbation de l'exercice 2018 (19h16)

L'Assemblée approuve les comptes 2018, et donne décharge au comité ainsi qu'aux réviseurs.

Aucun refus, une abstention



8. Décharge au comité (19h17)

Décharge est donnée à l'unanimité

9. Election statutaires (19h19)

Jean-Pierre Besse souhaite se retirer du comité de l'ARFOR et de la commission Arformation. Pour cela il lui fallait un successeur. Monsieur François Aubert qui est membre depuis quelques années de cette commission est prêt à relever le défi. Il s'en explique.

Nomination à l'unanimité au comité et à la responsabilité de la commission Arformation.

Les réviseurs proposés sont Vincent Favre, Cédric Magnin qui était suppléant en l'an 2018, suppléante Alexandra Benson

Nomination à l'unanimité de Mme Benson

Projection du l'organigramme du comité de l'ARFOR 2019

10. Présentation et approbation du budget 2019 (19h33)

Alexandra Benson souligne qu'elle ne voit plus un montant attribué au salon RH, Mme Bissig lui explique que le comité a décidé de ne plus y participer. Le comité a choisi d'avoir un événement porteur pour l'association et cela sera dorénavant l'AGORA.

M. Déglon fait remarquer que les contacts étaient toujours « hors stand ». Marie-Claire Fagioli approuve totalement cette décision mais souligne que le salon RH était une vitrine et demande ce que le comité pense faire pour garantir la visibilité de l'association et attirer de nouveaux membres. Mme Bissig explique que beaucoup de contacts se font lors des assemblées, conférences de la FSEA et autres organismes proposant différentes rencontres (Comrom, ARFAD, etc.). Les membres du comité y participent régulièrement.

M. Poletti rappelle l'importance de l'Agora qui est un apport en nouveautés et matières pour les formateurs. Mais, cela reste l'évènement majeur en Romandie qui génère un flux important de personnes (230 participants moins de 100 membres).

M. Neyroud rappelle que le journal transfert est un excellent vecteur. De plus, les ressources pour tenir le stand mis à part les membres du comité étaient quasi inexistantes.

M. Monribot souligne que les salons sont en perte de vitesse.

Mme De Rahm remarque que Fr. 10'000.- de provisions pour le 20^{ème} anniversaire et demande comment cette somme sera utilisée, M. Monribot et Mme Bissig lui répondent que ce n'est pas encore décidé.



Mme Tribot demande pourquoi la revue est toujours sous format « papier » à l'ère du numérique ? M. Neyroud répond que le résultat de l'enquête était nettement en faveur du papier.

Mme Benson remarque que les chiffres au budget du poste « Frais de l'Agora » ne sont pas réalistes. Après discussion et bien que certaines dépenses budgétisées englobent également des frais de la journée Agora il est proposé d'augmenter ce poste de Fr. 12'000.- pour le porter à Fr. 37'000.-. Le budget présenté à la présente assemblée est modifié dans ce sens et prévoit donc un déficit de Fr. 12'000.- en lieu et place d'un résultat prévisionnel équilibré.

3 abstentions, aucun refus, budget approuvé

11. Divers (19h57)

Le secrétaire général a été remercié. Le comité a mis en place un bureau de 3 personnes, Mme Bissig, MM. Besse et Dumont pour palier au secrétaire général.

Mme Benson demande le nouveau nom du journal.... Surprise, surprise....

Prochains ateliers :

5 juin 2019 Zoom sur les modalités digitales. 13 juin 2019 Zoom sur les compétences

FSEA : date à retenir le 07 novembre 2019. La Comrom dit au revoir et vive le forum romand. Ouvert à tous les membres souhaitant échanger et réseauter.

Joyeux anniversaire à M. Vincent Favre !

Clôture de l'Assemblée générale ordinaire à 20h07.

Pour le comité

Neuchâtel, le 6 mai 2019